

Sommaire de la perspective économique

La perspective économique pour 2011 continue de fléchir alors que l'on s'attend maintenant à une croissance moyenne de seulement 2,3 %, une baisse de près d'un point de pourcentage complet comparativement aux prévisions du printemps dernier.

Alors que Washington s'apprête à mettre en œuvre une deuxième ronde de mesures de relance, les politiciens canadiens devraient également comprendre le message qu'il est trop tôt pour réduire leur mesure de soutien à l'économie.

Les perspectives de croissance économique sont en chute dans toutes les provinces, et les hausses des prix de l'énergie continuent d'élargir le fossé économique et fiscal dans les régions canadiennes. Les provinces canadiennes jouissent d'un avantage par rapport aux États-Unis grâce à leurs règles de budget équilibrées et elles devraient continuer de miser sur celles-ci.

Les prévisions économiques privées sont les suivantes :

- La croissance économique augmentera d'une moyenne de seulement 3 % en 2010 et 2,3 % en 2011.
- Le taux de chômage passera graduellement de 8,1 % cette année à 7,8 % en 2011.
- Les prix à la consommation augmenteront, en moyenne, de 1,7 % en 2010 et de 2 % en 2011.

Le relent de la douleur : Pourquoi l'austérité ne contribuera pas à améliorer l'économie. Une ritournelle de politiques économiques perverses a gagné en popularité dernièrement : l'idée voulant que les réductions des dépenses publiques et les mesures fiscales stimulent la croissance économique. Cependant, cette idée est un mythe vertement discrédité par le FMI et bien d'autres. La réalité est autre, et l'on constate que l'inégalité croissante a contribué à provoquer cette crise : des mesures fiscales plus progressives et des salaires plus élevés pourraient contribuer à réduire à la fois les déficits et l'instabilité économique.

Les dépenses publiques à la rescousse de l'économie. Il est reconnu que les dépenses publiques ont empêché l'aggravation de la crise économique, toutefois, on comprend moins bien en quoi les dépenses publiques ont été importantes pour soutenir la croissance et l'expansion économique. Outre les avantages directs, les dépenses publiques jouent un rôle notable en offrant une croissance économique à la fois plus forte et plus stable.

Des taux d'imposition plus équitables rapporteraient au gouvernement plus de 20 milliards de dollars. En se concentrant presque exclusivement sur la réduction des dépenses pour diminuer leur déficit, les gouvernements du Canada perdent de vue que de nouvelles mesures fiscales plus équitables pourraient rapporter au gouvernement plus de 20 milliards de dollars. Elles contribueraient également à accroître l'égalité et la stabilité économique.

La faible croissance de l'emploi porte ombrage à la reprise. La croissance de l'emploi est en perte de vitesse, et elle n'a augmenté que d'une moyenne de 8 000 emplois par mois depuis juillet, un niveau bien inférieur à l'accroissement de la population. Ce ralentissement devrait normalement entraîner une hausse du chômage, alors que ce sont les plus jeunes qui quittent la population active. En même temps, les travailleurs plus âgés retardent la prise de leur retraite et demeurent dans la population active plus longtemps.

L'inflation : le grand fossé. L'inflation continue de s'accroître en raison des augmentations des prix de l'énergie et de la taxe de vente, et semble imperméable aux aléas de l'économie.

Les rajustements salariaux dans le secteur public de nouveau à la dérive. Les rajustements salariaux moyens des travailleurs du secteur public ont encore diminué au cours du troisième trimestre, atteignant un niveau inférieur à la moyenne dans le secteur privé. Même s'il y a certains écarts dans les augmentations salariales entre les secteurs public et privé, ils ont tendance à se rapprocher au fil du temps. Cela signifie que les réductions dans les salaires du secteur public se traduiront aussi probablement par des réductions de salaire dans le secteur privé.

Le *Climat économique pour les négociations* est un trimestriel publié par le Syndicat canadien de la fonction publique. Veuillez communiquer avec Toby Sanger (tsanger@cupe.ca) pour toute correction, question, suggestion ou contribution!

LE CLIMAT ÉCONOMIQUE

pour LES NÉGOCIATIONS

Le relan de la douleur : pourquoi l'austérité ne contribuera pas à améliorer l'économie

Une ritournelle de politiques économiques perverses a gagné en popularité dernièrement : l'idée voulant que les réductions des dépenses publiques et que des mesures fiscales stimulent la croissance économique. Cette idée est particulièrement populaire dans les pays anglo-américains où les politiciens conservateurs se complaisent à adopter une figure paternaliste stricte et responsable.

Le premier ministre Harper a fortement insisté sur le programme d'austérité lors du Sommet du G20 à Toronto, amenant les dirigeants du monde entier à s'entendre pour réduire les déficits au lieu de s'entendre pour prendre des mesures pour que le secteur financier éponge les coûts de cette crise au moyen d'une taxe bancaire.

Le premier ministre du R.-U., David Cameron, souscrit à l'approche que préconise le Canada et multiplie les efforts en vue d'appliquer des réductions massives de dépenses publiques plutôt que d'augmenter les impôts afin de réduire les déficits. L'expérience du Canada pendant les années 1990 est évoquée à titre d'exemple pour montrer que si les gouvernements se concentrent sur les réductions massives dans les dépenses publiques pour réduire les déficits, ils peuvent contribuer à accroître leur économie dans le sillage de ces mesures.

Quoi qu'il en soit, cette présumée leçon néglige deux facteurs importants. L'économie canadienne s'est accrue au cours de cette période en raison de l'expansion de l'économie américaine et de la chute rapide des taux d'intérêt qui ont compensé l'incidence négative des réductions budgétaires. Aucune de ces conjonctures positives n'est présente aujourd'hui pour offrir la stimulation requise. Les économies américaines et européennes sont au calme et les taux d'intérêt grimpent au lieu de fléchir.

Les Canadiens savent bien que les mesures de réduction du déficit adoptées par le gouvernement dans les années 1990 comportaient aussi leur lot de sacrifices. Bon nombre des réductions de dépenses du gouvernement fédéral provenaient de réductions des transferts aux provinces. La plupart d'entre elles, en retour, ont refile la facture en aval, au public et aux municipalités.

Ces mesures n'ont eu pour seul effet que de convertir le déficit fédéral en déficit communautaire et social, caractérisé par un taux de pauvreté accru et un déficit de l'infrastructure municipale qui s'est accru à plus de 120 milliards de dollars.

En fin de compte, les coûts rattachés à la prestation des services publics importants n'ont pas beaucoup été réduits; en fait, ils ont été refileés à d'autres et reportés – et nous payons encore aujourd'hui, plus d'une décennie plus tard, pour ces mesures de réduction du déficit.

Plusieurs études économiques universitaires se sont également avérées d'une grande influence pour convaincre les gouvernements et les décideurs qu'ils peuvent réduire considérablement les dépenses, accroître leurs économies puis se faire réélire. Les employeurs de l'Ontario ont même cité certaines de ces études afin de persuader les arbitres de geler les salaires.

Le dicton « pas de résultat sans effort » inspire peut-être certains à atteindre une meilleure santé physique et émotionnelle, mais il s'agit de la mauvaise prescription pour une économie encore en phase de récupération. Qui plus est, ceux qui préconisent cette philosophie désirent garder les résultats pour eux-mêmes et laisser les efforts aux autres.

D'une façon perverse, cette approche peut être d'une certaine utilité en politique, mais elle vient s'ajouter à des politiques économiques mollassonnes. Même le Fonds monétaire international a récemment démontré que ces études comportaient des lacunes majeures. Non seulement faisaient-elles fi des plus faibles taux d'intérêts, qui accompagnent habituellement les réductions de dépenses, mais leurs choix des épisodes de réduction du déficit étaient biaisés.

L'étude du FMI démontre de façon convaincante que la réduction des déficits, au moyen de réductions des dépenses ou de hausses d'impôts, nécessite un effort économique accompagné d'une croissance économique plus lente et d'un taux de chômage plus élevé¹. Les réductions de dépenses ont, par le passé, causé moins de dommages, mais c'est parce qu'elles ont été accompagnées de réductions des taux d'intérêt.

L'étude du FMI utilise en fait le Canada dans son modèle pour montrer que les mesures de réduction du déficit, lorsque les taux d'intérêt sont presque nuls, et lorsque d'autres pays prennent aussi des mesures de réduction des déficits (comme c'est le cas maintenant) seront particulièrement dommageables. Dans cette situation, une réduction d'un point de pourcentage du déficit, sous forme de part du PIB, réalisée grâce à des réductions de dépenses, entraînera une perte représentant deux fois ce niveau pour l'économie.

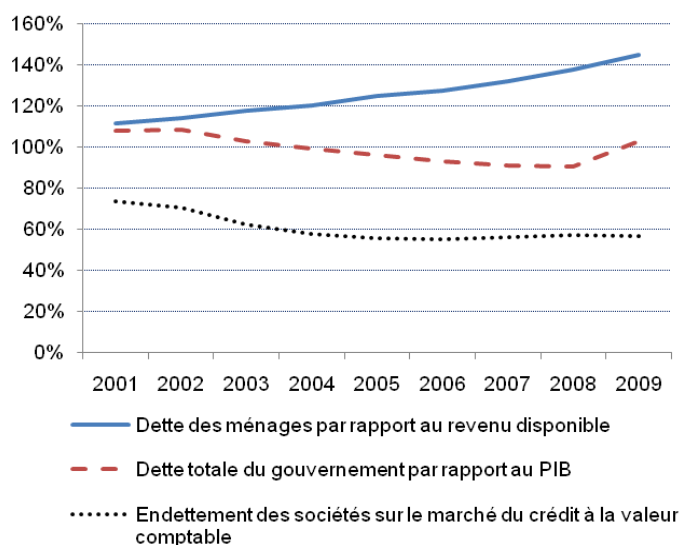
Ce niveau de réduction se traduira aussi par une augmentation du taux de chômage d'un peu plus d'un point de pourcentage, ce qui équivaut à une augmentation des niveaux de chômage d'environ 200 000 emplois pour le Canada.

Il s'agit du même nombre d'emplois qui auraient été créés, selon les estimations du gouvernement fédéral, par l'ensemble de ses dépenses de relance. L'étude du FMI a aussi révélé que les hausses d'impôt les plus dommageables en pareille période sont les augmentations des taxes de vente.

Goldman Sachs, la banque d'investissement surnommée « giant vampire squid », par le rédacteur du *Rolling Stone*, Matt Taibbi, a également produit une étude qui vise à démontrer que l'austérité fiscale peut stimuler la croissance économique à court terme. Cette analyse a aussi été vertement discréditée par l'économiste américain Dean Baker².

Même si les déficits gouvernementaux ont augmenté au cours des deux dernières années, la tendance la plus préoccupante est l'augmentation du ratio d'endettement des ménages. Ils ont atteint un niveau record de près de 150 % du revenu personnel disponible plus tôt cette année. Par comparaison, la dette brute totale de l'ensemble des gouvernements canadiens représente tout juste un peu plus de 108 % de notre économie et les niveaux d'endettement des sociétés ont lentement diminué.

Ratios d'endettement des ménages, du gouvernement et des sociétés de 2001 jusqu'à 2009



Source: Indicateurs financiers des comptes économiques nationaux de Statistique Canada.

L'écart entre la richesse et l'endettement des ménages est encore plus important. Les salaires stagnants chez les travailleurs, les revenus croissants aux échelons supérieurs et les taux d'imposition inférieurs des travailleurs appartenant à la tranche des 1 % qui touchent le revenu le plus élevé ont fait en sorte que le Canada connaît la plus importante période d'inégalité du revenu et de distribution de la richesse depuis les années 1920 et la Crise de 1929³. Ce sont cette inégalité croissante, la stagnation et la diminution des salaires dans le reste de la population qui ont exercé une pression à la hausse sur l'endettement des ménages, exacerbé l'instabilité et, en définitive, provoqué les crises économiques.

Une autre étude récente du FMI a démontré que l'on a besoin de politiques afin de redistribuer le revenu, et d'appliquer des taux d'imposition supérieurs aux personnes touchant les revenus les plus élevés et des salaires supérieurs pour les travailleurs⁴.

Les réductions des dépenses publiques et les gels de salaires entraînent non seulement une diminution du traitement des travailleurs du secteur public, mais aussi une réduction des services, du pouvoir de négociation et de plus faibles augmentations salariales pour tous les travailleurs.

¹ *Will it Hurt? Macroeconomic Effects of Fiscal Consolidation*, Fonds monétaire international, octobre 2010. www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2010/02/pdf/c3.pdf L'étude indique qu'il y a des avantages à plus long terme rattachés à la réduction de la dette gouvernementale, mais ils sont fondés sur un modèle théorique et ils se produisent en raison de taux d'intérêt inférieurs.

² Dean Baker, *The Myth of Expansionary Fiscal Austerity*, Center for Economic Policy and Research, octobre 2010.

³ Armine Yalnizyan, *The Rise of Canada's Richest 1%*, Centre canadien de politiques alternatives.

⁴ Michael Kumhof et Romain Rancière, *Inequality, Leverage and Crises*, Document de travail du FMI, novembre 2010.

Le ralentissement économique envoie le message de maintenir le soutien public à l'économie

Les perspectives de croissance économique ont reculé d'un pas de plus suite à la plus récente publication de Statistique Canada des comptes économiques nationaux. Ceux-ci montrent que l'économie canadienne s'est accrue à un taux annuel de seulement 1 % au troisième trimestre, à un niveau inférieur à 2,3 % de croissance au deuxième trimestre.

Même si les dépenses de consommation sont demeurées vigoureuses, l'économie canadienne a subi une pression à la baisse exercée par une réduction des exportations nettes, une chute de la construction résidentielle et un ralentissement des dépenses gouvernementales. Le milieu des affaires entre finalement en scène grâce à des investissements accrus, toutefois, à un taux considérablement inférieur à ses bénéfiques croissants.

Les prévisions relatives à la croissance économique pour 2011 ont été revues encore plus à la baisse, et elles sont désormais près d'un point de pourcentage complet inférieures aux prévisions du budget fédéral de mars dernier.

Compte tenu de l'endettement élevé des ménages et des faibles augmentations salariales, tout est en place pour que les dépenses de consommation ralentissent. Cela vient s'ajouter aux préoccupations relatives à la valeur élevée du dollar et aux perspectives moins reluisantes pour l'économie américaine suite aux élections de mi-mandat.

Notre rapport précédent mettait en garde contre un ralentissement notable de l'économie. Si l'on en croit les plus récents chiffres de Statistique Canada, le gouvernement fédéral semble avoir compris le message. La Banque du Canada s'est gardée d'appliquer une hausse de son taux d'intérêt lors de son annonce de décembre alors que le ministre fédéral des Finances Flaherty a repoussé l'échéance des mesures de relance et a suggéré de faire preuve de plus de souplesse pour atteindre ses cibles de déficit.

Comme il est prévu que les dépenses gouvernementales ralentissent, tous azimuts, l'année prochaine, les gouvernements provinciaux devront aussi comprendre le message qu'ils doivent maintenir les mesures de soutien à l'économie et suspendre les projets de réduction des dépenses publiques.

Perspectives économiques canadiennes – Moyennes des prévisions du secteur privé

Taux de croissance annuels (si non indiqué)	2008	2009	2010	2011
		<i>Réel</i>		<i>Prévu</i>
Croissance de l'économie				
PIB réel	0.5 %	-2.5 %	3.0 %	2.3 %
- Dépenses de consommation	2.9 %	0.4 %	3.4 %	2.9 %
- Investissement des entreprises	3.4 %	-19.9 %	3.2 %	8.3 %
- Dépenses gouvernementales	4.1 %	5.1 %	4.5 %	1.4 %
Marché du travail				
Croissance de l'emploi	1.5 %	-1.6 %	1.6 %	1.4 %
Taux de chômage	6.1 %	8.3 %	8.1 %	7.8 %
Croissance de la productivité	-0.5 %	0.9 %	1.0 %	1.0 %
Inflation – Indice des prix à la consommation	2.4 %	0.3 %	1.7 %	2.0 %
Profit des sociétés	8.0 %	-32.3 %	18.2 %	8.4 %
Revenu personnel réel disponible	3.7 %	1.2 %	3.4 %	2.6 %
Taux d'épargne personnelles	3.6 %	4.4 %	4.6 %	4.6 %
Mises en chantier (en milliers)	212	149	190	176
Taux d'intérêt et de change				
Court terme, 3 mois, Bons du Trésor	2.33 %	0.33 %	0.65 %	1.52 %
Long terme, 10 ans, Bons	3.61 %	3.23 %	3.11 %	3.26 %
Taux de change du dollar canadien en dollars américains	93.81\$	95.97\$	96.99\$	101.75\$

Les moyennes sont fondées sur les plus récentes prévisions des sept différents prévisionnistes canadiens en date du 6 décembre 2010

Les perspectives économiques provinciales en baisse dans tout le pays

Les prévisions de croissance économique de l'année prochaine dans l'ensemble des provinces se sont dégradées de façon presque uniforme dans les récentes prévisions.

À l'exception du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, toutes les provinces devraient connaître un ralentissement de la croissance économique en 2011 supérieur au taux de reprise de 2010 qui laisse déjà à désirer.

Grâce au prix croissant de l'énergie, les économies de la Saskatchewan et de l'Alberta prévoient un accroissement de plus de 3 % cette année et la suivante. Compte tenu des perspectives économiques américaines timides, la croissance dans la plupart des provinces du centre et de l'est du Canada, l'année prochaine, devrait s'approcher de 2 %.

Le rythme de la création d'emplois devrait également ralentir dans la plupart des provinces, et les secteurs des ressources en expansion et le solide secteur financier de l'Alberta et de la Saskatchewan devraient les aider à faire face à cette tendance à la baisse.

Compte tenu de la plus faible croissance de l'emploi, le taux de chômage devrait s'accroître plus progressivement dans l'ensemble des provinces.

Les prévisions relatives aux augmentations de prix n'ont pas beaucoup changé : l'inflation devrait atteindre ou dépasser la moyenne nationale de 2 % dans ces provinces où les taxes de vente harmonisées ont été introduites ou augmentées. Les augmentations du prix à la consommation devraient s'accélérer dans les provinces de l'Ouest qui connaissent l'expansion la plus rapide.

Le tableau ci-dessous présente une moyenne des récentes prévisions publiques par rapport aux principaux indicateurs économiques à l'échelle provinciale, calculée à partir des données provenant de cinq importantes banques commerciales. Il convient de mentionner que ces prévisions de l'inflation ont souvent tendance à être inférieures à ce qu'elles étaient en réalité au cours des dernières années.

Perspectives économiques provinciales								
Pourcentage de croissance annuelle (sauf indication)								
	<u>PIB réel</u>		<u>Emploi</u>		<u>Taux de chômage</u>		<u>Inflation</u>	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011
Canada	3.1	2.4	1.6	1.5	8.1	7.8	1.7	2.0
Terre-Neuve et Labrador	3.7	2.7	3.1	1.4	14.7	14.2	2.3	1.8
Île-du-Prince-Édouard	2.2	1.9	3.4	0.8	10.8	10.6	1.9	1.6
Nouvelle-Écosse	2.1	1.7	0.6	1.0	9.1	9.0	2.2	2.0
Nouveau-Brunswick	2.3	1.9	-0.2	1.0	9.0	8.9	2.1	1.7
Québec	2.9	2.1	1.9	1.3	8.0	7.9	1.3	1.9
Ontario	3.4	2.2	1.8	1.5	8.8	8.5	2.3	2.1
Manitoba	2.5	2.7	2.0	1.4	5.4	5.4	0.9	1.7
Saskatchewan	3.1	3.6	1.4	1.7	5.0	4.9	1.3	2.1
Alberta	3.1	3.4	0.6	2.1	6.6	6.2	1.2	1.9
Colombie-Britannique	3.3	2.7	2.0	1.5	7.5	7.3	1.6	2.1

Fondées sur les prévisions moyennes des prévisionnistes de quatre différentes banques en date du 6 décembre 2010. Les moyennes nationales peuvent être différentes de celles signalées dans le tableau sur les perspectives canadiennes parce qu'elles sont calculées en fonction d'un plus petit groupe.

Avantage des dépenses publiques pour l'économie

L'importance décisive des dépenses publiques pour le renflouement du secteur financier et la prévention d'une grave crise économique est maintenant largement reconnue.

Cependant, la mesure dans laquelle les dépenses publiques et les services publics sont importants pour réaliser une croissance et un développement soutenus est moins bien comprise. En réalité, il existe une relation étroite et à long terme entre l'augmentation des parts des dépenses publiques et la croissance économique soutenue, connue sous le nom de *Loi Wagner*, signalée pour la première fois dans les années 1880.

David Hall, de la University of Greenwich, a mis en évidence les avantages économiques et sociaux globaux des dépenses publiques dans un rapport publié récemment et intitulé *Why we need public spending*.⁵ Les paragraphes suivants résument nombreux de ses points de vue et présente des exemples de la situation au Canada.

Les dépenses et les investissements publics ont été le principal élément moteur du développement économique et social pendant plus d'un siècle. Elles ont été particulièrement cruciales dans les secteurs suivants :

- **Infrastructure matérielle**, notamment les chemins de fer, les routes, les ponts, les ports, l'électricité, les communications, les services d'eau, etc. Un bon nombre de ces infrastructures ont été des projets qui ont contribué au façonnement de nations et ont permis de renforcer considérablement la croissance économique et la productivité. En réalité, Statistique Canada a confirmé que chaque dollar investi dans l'infrastructure publique produit un rendement annuel de 17 % uniquement aux entreprises — sans même compter les avantages sociaux et individuels. Ce taux de rendement dépasse de loin les taux de rendement du secteur privé.
- **Éducation et soins de santé**. L'amélioration des conditions de santé et d'éducation a non seulement amélioré le bien-être des gens, mais a eu également d'énormes avantages économiques. L'amélioration des conditions de vie a été à l'origine d'environ 25 % de l'augmentation de la productivité de la main-d'œuvre dans les pays industrialisés au cours des 30 dernières années. Les investissements dans l'éducation permettent d'obtenir un taux de rendement de 10 à 15 % en moyenne. La prestation des services publics de cette nature est assurée de manière plus efficace, plus équitable et plus efficace par le secteur public.
- **Autres services communautaires et publics**. La prestation des services communautaires et publics, dont les bibliothèques, les installations de loisir et autres services communautaires est assurée de manière plus équitable et efficace par le secteur public.
- **Répartition plus équitable du revenu**. Le secteur public et les services publics permettent la redistribution du revenu et favorisent une plus grande égalité de différentes manières : par l'entremise du système d'impôt progressif, l'aide sociale et les transferts du gouvernement, ainsi que grâce à la prestation de services publics auxquels chacun a accès quelle que soit sa capacité de payer. De plus, les échelles des traitements et salaires du secteur public sont beaucoup plus équitables que celles du secteur privé. La répartition équitable du revenu est bénéfique non seulement pour des raisons sociales, mais également pour l'économie, étant donné que les personnes à faible revenu dépensent une plus grande partie de leur revenu, ce qui stimule la croissance économique. De plus, les pays où la répartition du revenu est équitable sont plus stables socialement, politiquement et économiquement. Tel que l'a montré le récent livre à succès *The Spirit Level*, les sociétés plus égalitaires fonctionnent mieux pour *tout le monde* quant à la santé, l'éducation, ainsi qu'à de nombreux aspects sociaux.
- **Sécurité sociale et assurance**. De nombreux services publics (particulièrement les soins de santé, l'assurance-emploi, les pensions gouvernementales, etc.) fonctionnent en tant qu'assurance collective efficace. Cela permet à tout le monde d'être plus productif sans crainte et sans risque d'appauvrissement ou de faillite si un quelconque malheur arrive et sans avoir à payer les coûts plus élevés de l'assurance privée.
- **Une solide réglementation améliore le bien-être et la stabilité**. À la suite du scandale des viandes contaminées, les Canadiens sont plus conscients des problèmes de l'autoréglementation de l'industrie et de l'importance d'une solide réglementation gouvernementale pour la santé et la sécurité des personnes. La crise financière a également démontré l'importance et la nécessité d'une solide réglementation concernant les banques et les produits financiers afin d'éviter aux gens de perdre leurs économies et de prévenir l'apparition des crises financières aux effets néfastes.

⁵ David Hall, *Why we need public spending*, PSIRU Business School, University of Greenwich, octobre 2010. www.world-psi.org/publicspending

Une réglementation solide du secteur financier et du marché hypothécaire au Canada, ainsi qu'un système public national d'assurance hypothécaire ont contribué à prévenir le même type d'effondrement du marché immobilier et de faillite bancaire qui s'est produit dans d'autres pays. Cependant, et malheureusement, les réductions des dépenses publiques ont entraîné la déréglementation ou la privatisation de ces importantes fonctions du gouvernement.

- **Dépenses anticycliques.** Un montant important des dépenses publiques et de recettes fiscales fonctionne naturellement en tant que stabilisateur automatique de l'économie pour faire poids aux expansions et contraction du secteur privé. L'assurance-emploi, l'aide social et les recettes d'impôt sur le revenu en sont d'excellents exemples. Cependant, l'efficacité des dépenses publique en tant que stabilisateur automatique a régressé en raison des réductions touchant l'assurance-emploi et l'aide social, l'équilibre du budget et les règles financières, ainsi qu'en raison de la tendance à écarter l'impôt sur le revenu.

Il ressort des chiffres de Statistique Canada que plus de 3,6 millions de Canadiens sont directement employés par le secteur public partout dans le pays : par le gouvernement, les hôpitaux, les écoles, les universités et collèges et par d'autres organismes communautaires et du secteur public.

Cependant, il ne s'agit ici que d'une partie du nombre d'emplois qui dépendent des dépenses du secteur public partout au Canada. Plus de 1,5 million d'emplois supplémentaires dans les collectivités où vivent et travaillent les employés du secteur public dépendent des dépenses de ces derniers.

Les dépenses en salaires et traitements des employés du secteur public représentent moins de 30 % de l'ensemble des dépenses du gouvernement. Les dépenses publiques dans d'autres secteurs — y compris dans d'autres biens et services, les transferts et les investissements dans l'infrastructure — ajoutent jusqu'à deux fois le montant affecté directement aux salaires et traitements des employés du secteur public. Ce montant — environ 350 milliards de dollars par année — lui-même soutient environ 5 millions d'emplois dans le secteur public.

Au total, environ 9 millions d'emplois partout au Canada, ou plus de 50 % de l'emploi total, dépendent des dépenses du secteur public, directement et indirectement. Seulement 40 % de ces emplois concernent des employés directs du secteur public.

Les réductions des dépenses publiques entraîneront des pertes d'emplois dans les collectivités partout au Canada, y compris parmi les personnes qui occupent des emplois dans le secteur privé. Les personnes qui habitent à l'extérieur des grands centres sont souvent bien conscientes de ces liens économiques et de la mesure dans laquelle les dépenses du secteur public sont importantes pour maintenir l'emploi et la stabilité économique dans leurs collectivités. Ces liens peuvent être certes moins évidents dans les grandes villes, mais ils demeurent forts : la récente crise économique a montré que les pays et les régions où le secteur public est plus développé et stable ont généralement souffert beaucoup moins que les autres régions.

Des taux d'imposition un peu plus équitables rapporteraient au gouvernement fédéral plus de 20 milliards de dollars chaque année

Les gouvernements du Canada adoptent une position extrême lorsqu'ils mettent l'accent presque entièrement sur les réductions des dépenses pour réduire les déficits.

De nombreux autres pays mettent en place des mesures plus équilibrées « d'assainissement des finances publiques » avec une combinaison d'augmentations de dépenses et d'augmentations de taxes ciblées. Cela inclut l'augmentation de taxes pour les revenus élevés et le secteur financier afin de faire payer les coûts aux responsables de la crise et à ceux qui ont bénéficié des renflouements. De plus, bon nombre de ces mesures fiscales visent à réduire les mesures incitatives non équilibrées concernant le risque et l'endettement qui ont contribué à la crise financière.

Par contre, un certain nombre de gouvernements du Canada font exactement le contraire : réduire davantage l'impôt sur les bénéficiaires et les taux d'imposition sur les personnes à revenus élevés. Certaines provinces ont certainement augmenté ou répercuté les taxes de vente aux consommateurs, mais dans la plupart des cas cela est compensé par les impôts imposés aux personnes à faibles revenus, les crédits d'impôt et la réduction des impôts sur les entreprises.

Il en résulte en fin de compte un système fiscal plus rétrograde et des inégalités croissantes. Cela a accentué les inégalités croissantes dans le système fiscal et dans la répartition des revenus au cours du demi-siècle dernier.⁶

Une période de faible croissance économique ne semblerait pas le meilleur moment d'augmenter les impôts, mais l'augmentation de l'impôt progressif sur les revenus élevés et les entreprises est susceptible d'avoir moins de répercussions économiques négatives que les réductions des dépenses et l'augmentation des taxes de vente. Les anciennes thèses selon lesquelles le fardeau fiscal devrait passer du revenu et des entreprises à la consommation pour stimuler l'investissement ont perdu leur crédibilité dans la foulée de la crise financière.

Au contraire, un système fiscal plus progressif qui élimine les échappatoires fiscales et qui impose des impôts aux différentes sources de revenus de façon plus équitable permettra non seulement d'augmenter les recettes pour couvrir les nécessaires dépenses publiques, mais permettra également d'améliorer l'égalité, la stabilité et la croissance économiques.

Parmi les mesures visant l'équité fiscale, on peut citer les suivantes :

- **Nouvelle tranche d'imposition appliquée aux revenus élevés.** Une tranche d'imposition fédérale de 32 % appliquée aux revenus de plus de 250 000 \$, qui reste inférieure au taux fédéral actuel des États-Unis, rapporterait au gouvernement fédéral plus de 1,6 milliard de dollars chaque année.
- **Élimination des échappatoires fiscales liées aux actions sur titres.** La déduction pour actions sur titres du gouvernement fédéral permet aux dirigeants les plus riches de payer des impôts selon un taux correspondant à la moitié du taux appliqué au revenu d'emploi des travailleurs. L'élimination de cette échappatoire augmenterait les recettes du gouvernement fédéral de 1 milliard de dollars par année et celle des gouvernements provinciaux d'un autre 500 millions de dollars.
- **Taxation des gains en capital au taux normal.** Les revenus provenant des gains en capital et des investissements spéculatifs sont également taxés selon un taux correspondant à la moitié du taux appliqué au revenu d'emploi. Si ces revenus étaient taxés selon le taux normal, tout en rajustant pour tenir compte de l'inflation, cela rapporterait au gouvernement fédéral au moins 7 milliards de dollars et un autre 3,5 milliards de dollars aux gouvernements provinciaux.
- **Taxation des activités financières.** La plupart des activités financières sont exemptées de la taxe sur la valeur ajoutée comme la taxe sur les produits et services (TPS) et la taxe de vente harmonisée. Cela entraîne la sous-taxation du secteur financier et des profits colossaux pour l'industrie. Un impôt de 5 % sur les bénéficiaires et sur la rémunération dans le secteur financier, tel que cela est suggéré par le FMI, rapporterait environ 5 milliards de dollars par année au Canada.
- **Gel ou rétablissement des taux d'impôt sur les sociétés.** Le Canada possède maintenant le taux d'impôt sur les sociétés le plus bas dans le G7 : d'autres réductions ne sont pas nécessaires. Geler le taux fédéral à 18 % au lieu de le réduire à 15 % économiserait au gouvernement fédéral 4,9 milliards de dollars chaque année; rétablir le taux à 21 % rapporterait 9,7 milliards de dollars.
- **Élimination des déductions pour repas et divertissements.** La Loi de l'impôt sur le revenu du gouvernement fédéral devient de plus en plus compliquée et comprend de multiples déductions et échappatoires particulières. L'élimination de la déduction des dépenses des repas et divertissements pour les particuliers et les sociétés rapporterait au gouvernement fédéral 450 millions de dollars chaque année.

⁶ Marc Lee, *Eroding Tax Fairness*, CCPA, novembre 2007; Armine Yalnizyan, *The Rise of Canada's Richest 1%*, CCPA, décembre 2010.

Le ralentissement de la croissance de l'emploi jette un doute sur la relance

Il y a maintenant plus de deux ans (depuis octobre 2008) que l'économie canadienne est entrée dans une période de récession et presque une année et demie (juillet 2009) depuis la fin officielle de la récession.

L'emploi total retourne à son niveau du début de la récession, mais 290 000 personnes de plus restent encore sans emploi et les niveaux de chômage sont élevés dans toutes les provinces.

Le taux de chômage à l'échelle nationale a baissé pour atteindre 7,6 % en novembre, une baisse par rapport au taux de 8,6 % en juillet 2009, mais il est encore jugé considérablement élevé par rapport au taux de 6,2 % qu'il a enregistré au début de la récession.

La croissance de l'emploi était relativement forte au cours de la première année de la relance économique au Canada, période pendant laquelle 37 000 nouveaux emplois se sont ajoutés chaque mois. À ce taux, la croissance de l'emploi était plus élevée que la croissance mensuelle de la population d'âge actif, ce qui a réussi à réduire les niveaux et les taux de chômage.

Cependant, depuis le mois de juillet, la croissance de l'emploi a connu un ralentissement important, enregistrant en moyenne uniquement 8 000 nouveaux emplois par mois, chiffre bien inférieur au taux de croissance de la population. Si notre taux national de chômage a enregistré une baisse, c'est parce que les gens étaient absents du marché d'emploi et ont arrêté de chercher de l'emploi.

Les taux d'activité ont chuté particulièrement parmi les jeunes âgés de 15 à 24 ans en Alberta et en Ontario. Si l'activité sur le marché du travail avait le même taux qu'au début de la récession, nous aurions 240 000 personnes de plus en chômage, dont 120 000 personnes de plus en chômage en Ontario et 80 000 de plus en Alberta. La grande partie de l'augmentation du chômage serait parmi les jeunes.

Il y avait en même temps une *croissance* importante de l'activité sur le marché du travail parmi les travailleurs plus âgés, étant donné que plus de personnes ont repoussé l'échéance de la retraite et continuent de travailler souvent au-delà de l'âge normal de la retraite de 60 à 65 ans. Certains de ces travailleurs ne restent probablement pas plus longtemps sur le marché du travail pour gagner des revenus afin de compenser les pertes pour ce qui est de l'épargne pour la retraite.

Tel qu'il est indiqué dans le [Bulletin de surveillance de la récession](#) du Congrès du travail du Canada, « C'est le comble de l'ironie que de révéler que la décision d'un si grand nombre de personnes de la génération du baby-boom de rester sur le marché du travail est une partie de la raison pour laquelle leurs enfants ont de la difficulté à se trouver des emplois. » [traduction]

Il est également troublant de constater qu'il y a toujours 114 000 emplois à plein temps de moins que ce qu'était le cas au début de la récession. Toute la croissance de l'emploi au cours des deux dernières années concernait des emplois à temps partiel ou temporaires : 90 000 employés permanents de moins qu'en octobre 2008.

L'emploi dans le secteur de la construction a connu une croissance, mais il y a 240 000 emplois de moins dans le secteur manufacturier qu'il y a deux ans. Il y a actuellement au Canada moins d'emplois dans le secteur manufacturier qu'à n'importe quelle année au cours des 34 années (de 1976 à 2009).

Les niveaux d'emploi dans les principaux secteurs du SCFP ont généralement continué de croître au cours de la période de récession :

- L'emploi dans le secteur des **soins de santé et des services sociaux** poursuit sa forte croissance : 158 000 travailleurs de plus dans ce secteur qu'au début de la récession (une croissance de plus de 3 % par année).
- De façon générale, l'emploi dans le secteur des **services éducatifs** a enregistré une légère croissance, mais la composition a considérablement changé. Tant l'effectif d'âge scolaire obligatoire que l'emploi par les conseils scolaires ont enregistré une baisse. Cette tendance s'est récemment inversée en raison principalement de la croissance de l'emploi par les conseils scolaires en Alberta et en Ontario.
- Dans le secteur de l'**administration publique** géré directement par les gouvernements, pratiquement toute la croissance de l'emploi au cours des deux dernières années concernait l'administration locale et le gouvernement fédéral. L'emploi direct créé par les gouvernements provinciaux a, quant à lui, enregistré une très faible croissance. Plus récemment, l'emploi par l'administration locale et le gouvernement fédéral a enregistré une baisse, ce qui reflète peut-être les pertes d'emplois en raison de l'attrition et la suppression progressive des dépenses de stimulation.

On s'attend à ce que la croissance de l'emploi connaisse un ralentissement au cours de l'année prochaine, enregistrant une croissance d'à peine 1,5 %, comparée à une croissance moyenne de près de 2 % au cours de la dernière décennie. Par conséquent, on s'attend à ce que les taux de chômage se rétablissent plus progressivement.

L'inflation : le grand fossé

Le taux d'inflation au Canada a continué d'augmenter pour atteindre 2,4 % en octobre : son niveau le plus élevé en deux ans. L'augmentation du taux d'inflation au Canada se dérobe non seulement à la plupart des prévisions, mais également à la gravité d'une économie caractérisée par une baisse d'activité et un ralentissement.

Entre-temps, chez nos voisins du Sud, l'indice des prix à la consommation aux États-Unis a augmenté de seulement 1,2 % — moitié du taux du Canada — alimentant la peur d'une déflation faisant plus que compenser l'inflation, ce qui représente une source d'inquiétude.

Quelle en est l'explication? Au Canada, il y a un fossé manifeste : l'inflation est uniformément élevée parmi les provinces qui ont augmenté ou répercuté les taxes de vente aux consommateurs au cours de l'année dernière.

Le taux d'inflation en Ontario a atteint 3,4 % en octobre, le taux le plus élevé durant plus de deux ans. Cela a suivi trois mois d'augmentation de 2,9 % après que la province a fait passer le fardeau fiscal des entreprises aux ménages en adoptant la taxe de vente harmonisée (TVA). La nouvelle taxe de vente n'est pas la seule cause des augmentations en Ontario : les tarifs de l'électricité ont connu une augmentation de 17 % au cours de l'année dernière, le gaz naturel a connu une augmentation de 15 % et le mazout 19 %.

L'inflation des prix à la consommation en Nouvelle-Écosse a dépassé également la moyenne nationale en enregistrant un taux de 2,9 % en octobre, poussé à la hausse par une augmentation de la TVH de la province de deux points de pourcentage. L'impact de l'adoption par la Colombie-Britannique de la TVH a joué également un rôle dans la hausse du taux d'inflation de la province qui a enregistré 2,4 % en octobre.

Dans toutes les autres provinces, à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador, l'inflation a augmenté à un taux inférieur à la moyenne nationale. En fait, le taux d'inflation annuel pondéré concernant les provinces qui n'ont pas augmenté leurs taxes de vente s'élève à 1,4 % — un point de pourcentage au-dessous de la moyenne nationale.

L'augmentation importante exceptionnelle du coût de la vie à Terre-Neuve-et-Labrador est attribuable à deux facteurs. L'augmentation des prix des maisons n'a pas encore connu un fléchissement et les coûts d'énergie ont augmenté à un taux plus rapide que dans d'autres provinces. Le coût de l'essence à la hausse — en hausse de 8,8 % depuis l'année dernière — a entraîné la hausse du coût de la vie dans toutes les provinces. Les prix des autres carburants ont aussi fortement augmenté, le prix du mazout enregistrant une hausse de 16,6 % à l'échelle du pays et celui du gaz naturel une hausse de 10,6 %.

Les familles qui ont été le plus touchées par la hausse du prix du mazout sont celles des provinces de l'Atlantique où le réseau de distribution du gaz naturel est inexistant.

Le taux d'inflation sous-jacent du Canada (qui exclut l'impact des taxes de vente et les éléments les plus imprévisibles de l'index des prix) demeure modéré et étonnamment stable malgré toute la turbulence qu'a connue l'économie au cours des trois dernières années. Il était en hausse de 1,8 % en octobre, ce qui correspond au même taux enregistré cette année jusqu'à maintenant et pratiquement au même taux qu'il a enregistré au cours des deux dernières années.

Cela signifie que la Banque du Canada ne peut pas, et ne devrait pas, trouver dans les tensions sur les prix une raison d'augmenter les taux d'intérêt pour éviter la surchauffe de l'économie. En fait, le taux d'inflation sous-jacent du Canada semble être devenu complètement écarté de ce que la Banque du Canada juge être la première cause de l'inflation. Selon la Banque du Canada, le taux d'inflation sous-jacent devrait baisser lorsque le taux de chômage monte et augmenter lorsque le taux de chômage baisse et « l'écart de production » se réduit.

Au contraire, le taux d'inflation sous-jacent est demeuré très stable malgré les grands changements qu'a connus notre économie, non seulement au cours de trois dernières années, mais à peu près depuis 1991 lorsque le Canada avait adopté pour la première fois un taux cible de 2 %.

Notre taux d'inflation sous-jacent est devenu beaucoup plus concerné par les attentes à l'égard de l'inflation bien circonscrites à l'intervalle de 2 % que par les changements cycliques de l'économie, comme pourront en témoigner ceux qui sont à la table de négociation.⁷

La Banque du Canada revoit maintenant le taux d'inflation cible de 2 % et étudie la possibilité de le modifier lorsque son accord actuel de cinq ans avec le gouvernement fédéral arrive à son terme à la fin de 2011. Cependant, l'accent mis sur le contrôle étroit de l'augmentation des prix à la consommation est injustifié.

Au cours des dernières années, c'est l'augmentation et la déflation du prix des actifs —augmentations et baisses dans le marché financier et le prix des maisons —qui ont causé beaucoup plus de dommage à l'économie que les changements dans l'augmentation des prix à la consommation. La Banque du Canada peut prétendre qu'elle n'a ni le mandat ni les outils appropriés pour contrôler les prix des actifs, mais elle possède certains de ces outils et le gouvernement fédéral en possède de nombreux autres. Les changements à ce propos incluent l'élimination des échappatoires fiscales quant aux actions sur titres et gains en capital qui avantagent essentiellement les riches, encouragent la spéculation et qui contribuent à l'envolée des prix des actifs.

Perspectives d'inflation

Alors que les attentes à l'égard de l'inflation sont bien circonscrites à l'intervalle de 2 % à l'échelle du Canada, en Ontario, en Colombie-Britannique et en Nouvelle-Écosse, on peut s'attendre à ce que l'inflation reste plus élevée que la moyenne jusqu'au milieu de l'année prochaine. Une augmentation de 1 % à la taxe de vente au Québec le premier janvier 2011 contribuera à l'augmentation de l'inflation l'année prochaine.

Si les prix du pétrole continuent d'augmenter, les pressions inflationnistes sont susceptibles d'augmenter tant dans les provinces productrices de pétrole que dans les provinces qui dépendent du mazout, où l'augmentation du prix du pétrole entraînera l'augmentation du coût de la vie.

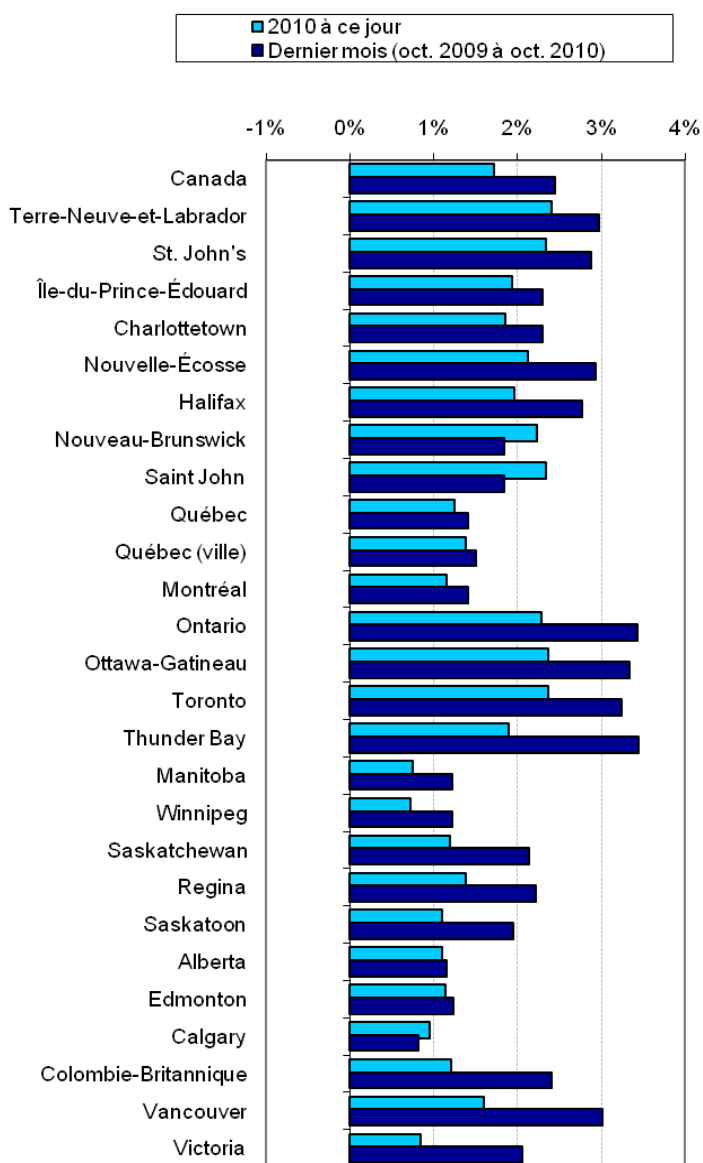
En moyenne, les prévisionnistes des banques privées s'attendent à ce que l'inflation atteigne en moyenne 1,7 % en 2010, augmentant pour atteindre en moyenne 2,0 % en 2011. On s'attend à ce que l'inflation soit plus élevée dans les provinces qui ont adopté ou augmenté les taxes de vente :

- On s'attend à ce que le taux d'inflation en Ontario augmente de 2,3 % en moyenne en 2010 et de 2,1 % en 2011.

- On s'attend à ce que le taux d'inflation en Nouvelle-Écosse augmente de 2,2 % en moyenne en 2010 et de 2 % en 2011.
- Le taux d'inflation de la Colombie-Britannique a été plus bas que la moyenne au début de cette année, mais on s'attend à ce qu'il augmente de 2,1 % en moyenne en 2011.

Étant donné que les économies de la Saskatchewan et de l'Alberta connaîtront une croissance plus rapide l'année prochaine, on s'attend à ce que les taux d'inflation augmentent en 2011. Les prévisions concernant les différentes provinces figurent dans le tableau intitulé Perspective des provinces à la page 4.

Inflation de l'IPC par province et ville



Source: Statistique Canada Tableau 326-0001

⁷ [Shifting Drivers of Inflation—Canada versus the U.S.](#) Recherche économique RBC, mai 2010.

Nouvelle baisse des rajustements salariaux dans le secteur public

Malgré l'augmentation de l'inflation, les rajustements salariaux moyens ont continué de baisser au cours du troisième trimestre de 2010, poussés à la baisse par la régression de l'augmentation des salaires des employés du secteur public.

Les augmentations du salaire de base négociées dans le cadre d'importantes conventions collectives signées entre les mois de juillet et septembre ont atteint en moyenne à peine 1,8 % par année. Cela correspondait au taux moyen d'inflation annoncé au cours de la période, mais il est probable qu'il soit dépassé par la hausse des prix au cours de la durée de ces rajustements.

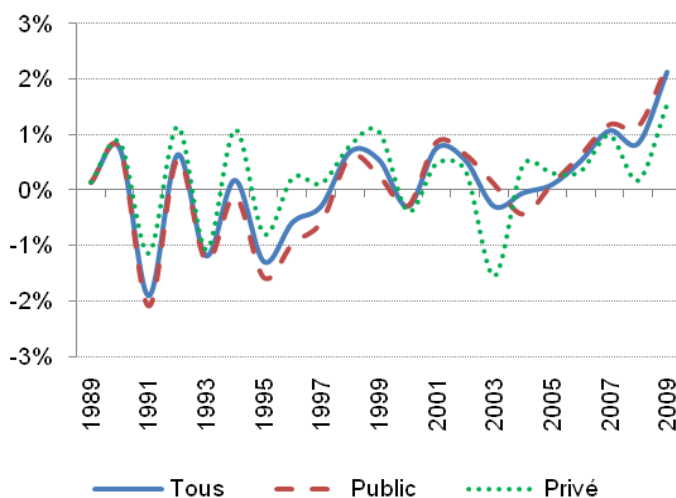
Les rajustements salariaux annuels concernant les employés du secteur public ont atteint en moyenne à peine 1,3 % au cours du troisième trimestre, alors que les travailleurs du secteur privé ont obtenu des augmentations de 2,2 % en moyenne.

Les augmentations salariales ont été largement dépassées par l'inflation dans les provinces où la TVH a été adoptée révisée à la hausse, notamment la Colombie-Britannique, l'Ontario et la Nouvelle-Écosse. Alors que le gouvernement de l'Ontario a annoncé qu'il visait le gel des salaires du secteur public dans la province pendant deux ans, les rajustements au cours du troisième trimestre ont entraîné une augmentation annuelle moyenne de 2 % par année pour les employés du secteur public dans la province.

Les décisions arbitrales ont rejeté les arguments des employeurs concernant le gel des salaires et ont offert des augmentations de salaire de 1,5 % à 2,3 %. Ces rajustements ont certes été bien accueillis, mais ils étaient inférieurs au taux moyen d'inflation de 2,9 % au cours de ce trimestre et il est probable qu'ils soient dépassés par l'inflation au cours de la période que couvrent les accords. Contrairement aux années précédentes, une grande majorité des employés concernés par les conventions conclues en Ontario travaillaient au secteur privé. De nombreuses conventions conclues concernant le secteur public demeurent ouvertes, ce qui constitue une autre source d'incertitude.

Les rajustements salariaux en Colombie-Britannique ont atteint en moyenne 0,1 % au cours des neuf premiers mois de cette année en raison du gel de la rémunération de deux ans imposé par le gouvernement provincial. En revanche, les travailleurs en Saskatchewan et en Alberta ont obtenu des augmentations moyennes de 2,9 % à la suite des conventions conclues au cours du troisième trimestre. Il s'agissait d'une augmentation dépassant d'environ 2 % le taux d'inflation durant cette période et il est probable qu'elle soit plus élevée que la hausse des prix au cours de la durée de ces conventions conclues.

Augmentations salariales réelles des conventions collectives Moyenne générale, secteur public et secteur privé



Source: RHDSC - Rajustements salariaux moyens corrigés par l'indice des prix à la consommation

Les augmentations salariales demeurent relativement élevées concernant les travailleurs des grandes industries primaires du secteur privé, la construction, les finances et les services professionnels. Les travailleurs du commerce de gros et de détail ont finalement conclu de meilleures conventions après deux années de très faible augmentation, mais les rajustements salariaux des travailleurs du secteur manufacturier demeurent faibles.

La baisse de l'augmentation des salaires des employés du secteur public est également mise en évidence dans la tendance à la baisse de l'augmentation des salaires dans l'administration publique et dans les secteurs de l'éducation, de la santé et des services sociaux relevant du secteur public.

Même si l'on fait grand cas des différences entre les augmentations des salaires dans les secteurs public et privé, la réalité est qu'elles se rejoignent au fil du temps, tel que le montre le graphique ci-dessus. De plus, les augmentations moyennes concernant les travailleurs tant du secteur public que du secteur privé mettent bien en évidence les changements dans les dépenses publiques globales. Cela sous-entend le fait que les réductions dans les dépenses publiques et le gel des salaires supprimeront les salaires de tous les travailleurs, et pas seulement ceux du secteur public.

Cette tendance des augmentations salariales est mise en évidence partiellement dans les résultats du document du Conference Board of Canada *Compensation Planning Outlook survey of non-unionized employees*. On s'attend à ce que les augmentations salariales concernant ces employés atteignent en moyenne un chiffre « modéré » de 2,8 % en 2011, les augmentations dans le secteur privé atteignant 2,9 %, valeur supérieure à la moyenne de 2,3 % dans le secteur public. Moins de 3 % des employeurs — tous les organismes du secteur public — prévoient le gel des salaires.

Ce sondage montre également que les travailleurs en Alberta et à Saskatchewan peuvent s'attendre à d'importantes augmentations salariales. Dans un certain nombre d'accords des conseils scolaires en Alberta, les augmentations salariales prévues sont indexées à l'augmentation de la rémunération hebdomadaire moyenne annuelle de la province. Cet indicateur a augmenté d'un peu plus de 4 % en moyenne au cours des neuf premiers mois de 2010. Si cette tendance se maintient durant le reste de l'année, les travailleurs dont les salaires sont basés sur cet indicateur peuvent s'attendre à une augmentation salariale semblable en septembre prochain.

Principale convention du SCFP au troisième trimestre de 2010		
Employeur	Augmentations moyennes	Durée (mois)
BC Assessment Authority	0,0	24
Gouvernement de la Saskatchewan (personnel non médical, technique)	1,8	36
Powerstream (services publics municipaux de l'Ontario)	2,9	36
City of Vaughan (personnel administratif, technique)	3,0	36
Municipalité régionale de York (interne, externe, services paramédicaux)	2,6	36
Extendicare Ontario	2,3	24
Group TVA Québec	1,7*	36
Telus Québec	1,9*	60
Association des employeurs maritimes de Montréal	2,0	48
Gouvernement du Nouveau-Brunswick (professionnels de la santé et des services sociaux)	1,0	48
Dalhousie University	2,3	36
*Comprend la clause d'ajustement au coût de la vie.		

Moyenne des règlements salariaux dans les négociations collectives majeures par année et par trimestre						
	2008	2009	2010 à ce jour	2010T1	2010T2	2010T3
Tous les secteurs	3.2	2.4	2.0	2.1	2.0	1.8
Secteur public	3.5	2.5	1.7	2.2	1.8	1.3
Secteur privé	2.5	1.8	2.2	1.9	2.5	2.2
Inflation de l'IPC :	2.3	0.3	1.6	1.7	1.4	1.8

Moyenne des règlements salariaux par province – conventions collectives majeures												
	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	ONT.	MAN.	SASK.	ALB.	C.-B.	Prov. Multi	Fédéral
2008	5.0	3.0	4.0	3.7	2.4	2.6	3.4	5.1	4.8	2.5	-	2.9
2009	5.0	3.6	2.9	6.0	2.2	2.4	2.9	5.0	4.5	3.0	2.1	1.6
2010 à ce jour	1.3	1.9	1.5	2.3	1.8	2.2	2.1	2.4	3.7	0.1	2.5	1.8
2010T1	1.1	-	2.1	2.6	1.9	2.0	3.3	-	5.6	0.2	-	1.7
2010T2	1.7	1.9	-	-	1.7	2.4	-	2.3	2.7	0.0	-	2.1
2010T3	-	-	1.1	1.8	1.8	2.2	1.2	2.9	2.9	0.5	2.5	1.6
2010IPCT3	2.3	1.0	1.7	1.5	0.7	2.9	0.2	0.8	1.0	1.7	1.8	1.8

Moyenne des règlements salariaux par industrie – conventions collectives majeures						
Industrie	2008	2009	2010 à ce jour	2010T1	2010T2	2010T3
Primaire	4.3	2.5	3.3	0.8	5.7	3.5
Services publics	2.3	3.0	0.6	2.9	0.0	0.0
Construction	5.4	3.7	2.3	2.1	2.4	2.3
Fabrication	1.1	1.6	1.4	1.2	1.3	1.6
Commerce de gros et de détails	2.8	1.8	2.9	1.9	3.9	1.8
Transport	3.1	1.1	2.2	3.7	1.9	2.0
Information et culture	2.0	2.1	0.8	0.0	-	0.9
Finances et services professionnels	2.8	2.6	3.1	-	3.1	-
Éducation, santé et services sociaux	3.8	3.0	1.8	2.1	2.4	1.3
Loisirs et hôtellerie	1.9	2.0	2.2	2.4	1.2	-
Administration publique	2.7	2.1	1.3	2.8	1.1	1.6

Source : Ressources humaines et Développement des compétences Canada, principaux règlements salariaux (en date du 1^{er} décembre 2010) http://www.rhdcc.gc.ca/fra/travail/rerelations_travail/info_analyse/index.shtml, Indice des prix à la consommation (Statistique Canada 326-0001). T1 = 1^{er} trimestre (p. ex., janvier à mars)

mf/sep491